



Assises Nationales IRVE
EV Charge Point Symposium



11 & 12 / 02 / 2016
Centre Universitaire Méditerranéen
65, Promenade des Anglais
Nice, France

Assises IRVE 2016 : les sources de financement de l'électromobilité

Les Assises IRVE 2016 ont consacré leur dernière session aux différentes sources de financement de l'électromobilité. Un sujet qui est la clé du succès pour ce secteur qui a besoin d'attirer des investisseurs pour continuer à se développer. Même si la mobilité électrique peine encore parfois à trouver son modèle économique, elle devient de plus en plus attractive et parvient aujourd'hui à séduire aussi bien des investisseurs institutionnels comme la Caisse des Dépôts, que le monde de la Bourse ou les Fonds Communs de Placement. C'est, à travers des exemples très concrets, l'un des enseignements tirés de la table ronde organisée sur ce sujet.

La recherche de financements européens avait d'ailleurs déjà été abordée dans la matinée avec l'intervention d'**Helmut Morsi**, Conseiller auprès du directeur de la DG Move, qui avait indiqué que des fonds étaient disponibles pour financer, de leur conception à leur réalisation, des projets liés à la mobilité électrique. La Commission européenne est également prête à aider les porteurs de projets dans leurs relations avec les banques avec lesquelles elle souhaite aussi créer un fond européen pour financer des projets dans ce domaine.

L'intérêt croissant de la Caisse des Dépôts

En France les pouvoirs publics mènent également une politique active de soutien à l'électromobilité qui, en termes d'investissement, est relayée par son bras armé dans ce domaine : la Caisse des Dépôts. Grand témoin de cette session, **Laurent Monnin**, Directeur d'investissements mobilité au sein de la Caisse des Dépôts, indiqua d'ailleurs que son organisme, qui fête cette année ses 200 ans d'existence, avait vu ses missions renforcées à cette occasion. De 300 millions d'euros/an d'investissement en fonds propres, l'objectif de la Caisse des Dépôts est désormais de monter à 500 millions d'euros/an, ce qui signifie qu'elle est à la recherche de projets, en particulier dans le domaine de la mobilité électrique.



11 & 12 / 02 / 2016
Centre Universitaire Méditerranéen
65, Promenade des Anglais
Nice, France

Directement ou par l'intermédiaire de ses filiales, la Caisse des Dépôts est d'ailleurs déjà bien active sur ce créneau avec des investissements dans des projets de mobilité, de déploiement de bornes ou de services pour l'écosystème. Elle compte bien à l'avenir intensifier son action pour faire émerger de nouveaux opérateurs et de nouveaux projets à l'image de ce qu'elle vient de réaliser avec Freshmile, un opérateur de recharge avec qui elle a créé une filiale commune chargée de déployer un réseau de bornes de recharge sur tout le territoire français et même au-delà des frontières.

Si sa volonté est grande et que son horizon soit assez lointain en termes de retour sur investissement, la Caisse des Dépôts a tout de même des contraintes de rentabilité et elle se doit d'investir dans des projets pérennes. Pour **Laurent Monnin**, les porteurs de projets en matière d'électromobilité doivent donc démontrer la logique économique de leurs projets, ce que malheureusement ceux qui sont actuellement présentés à la Caisse des Dépôts, notamment dans le déploiement de bornes, peinent parfois à faire.

DBT séduit la Bourse

Si le recours aux investisseurs publics peut constituer une solution pour financer son développement, d'autres voies sont possibles et le fabricant de bornes DBT a choisi de faire appel directement au public par l'intermédiaire d'une introduction en bourse. Son Président, **Hervé Borgoltz**, expliqua les raisons de son choix qui lui permettait de conserver pleinement le contrôle de son groupe, tout en lui donnant la possibilité de faire face à la croissance très rapide de son entreprise, mais aussi de lui donner les moyens de développer une nouvelle offre de services en télémaintenance.

Malgré une période très troublée après les attentats de novembre à Paris, l'introduction en bourse de DBT fût un grand succès puisque 9,2 millions d'euros furent levés alors que l'objectif initial n'était que de 7,5 millions d'euros. Pour **Hervé Borgoltz**, ce succès est dû en grande partie à l'engouement actuel du public pour les voitures électriques. Selon lui : « *70% des gens achèteraient une voiture électrique s'il y avait plus de bornes. Nous avons surfé sur ce phénomène* ». Un succès qui devrait permettre à DBT de rester parmi les 3 ou 4 leaders mondiaux du marché avec ses 1 600 chargeurs rapides installés dans le monde en 3 ans.

Pour autant, une introduction en bourse reste une procédure assez lourde pour une PME qui doit absolument se faire accompagner dans cette opération par des spécialistes des différentes étapes de cette procédure. **Guillaume Mordelet**,



11 & 12 / 02 / 2016
Centre Universitaire Méditerranéen
65, Promenade des Anglais
Nice, France

Manager Méditerranée d'Enternxet, expliqua comment cette filiale d'Euronext, dédiée au financement et à la promotion des PME par les marchés financiers, avait accompagné DBT dans cette belle aventure. **Guillaume Mordelet** souligna également l'extraordinaire appétence des investisseurs privés pour DBT puisque, sur la part qui leur était réservée, la demande a été 5 fois supérieure à l'offre de titres.

Levées de fonds réussies : l'exemple de Vulog

Si le recours à la bourse, surtout pour les PME, reste exceptionnel dans le domaine de l'électromobilité, une autre voie plus fréquemment utilisée pour financer son développement est celle de la levée de fonds. Un chemin emprunté notamment par Vulog, aujourd'hui leader européen des technologies d'autopartage. Son fondateur, **Georges Gallais** expliqua comment sa société était parvenue à récolter 8,4 millions d'euros auprès de deux Fonds Communs de Placement, l'un public géré par Bpifrance et l'autre privé, basé à Londres et spécialisé dans l'investissement dans des sociétés innovantes européennes dont les produits et services ont un impact positif sur l'environnement.

Deux fonds dont **Georges Gallais** a pu constater les différences d'approche, mais qui tous les deux ont misé sur Vulog pour l'aider à se développer à l'étranger, en particulier aux Etats-Unis et au Canada où la société niçoise contribue au succès du concept du free-floating, un système d'autopartage qui ne nécessite ni stations, ni réservation. Avec ces deux levées de fonds, Vulog va pouvoir doubler ses effectifs en 2016 et recruter près de 30 personnes pour poursuivre sa belle aventure entamée sur la Côte d'Azur dès 2006 avec la création d'un service d'autopartage à Antibes pour tester ses solutions de gestion de flottes.

A travers les exemples de la Caisse des Dépôts, de DBT et de Vulog, cette dernière table ronde des Assises IRVE 2016 a bien montré que la mobilité électrique avait actuellement plutôt le vent en poupe auprès des investisseurs. Une bonne nouvelle pour le secteur car le financement est souvent la clé du succès et un préalable indispensable pour lui permettre de continuer à se développer.